



Le Petit Chapelois

Commune de Chapelle (Glâne) FR

Numéro 22 - décembre 2006

Billet du Syndic

Pour certains citoyens, le fonctionnement de notre commune peut paraître tout à fait évident. Pour les autres, même si l'on entend souvent « Nul n'est sensé ignorer la loi », j'aimerais rappeler quelques règles découlant de la loi sur les communes, en particulier sur la composition et le rôle de l'assemblée communale :

L'assemblée communale est composée des citoyens actifs qui ont leur domicile politique dans la commune. Elle est convoquée au moins 2 fois par année par le conseil communal au minimum dix jours à l'avance par un avis dans la Feuille officielle, par un affichage au pilier public, ainsi que par le libre choix de l'envoi d'une circulaire tous ménages ou d'une convocation individuelle. Pour notre commune, c'est le présent « Petit Chapelois » qui fait office de convocation.

L'assemblée communale a, entre autres, les

attributions principales suivantes :

- elle décide d'un changement du nombre de conseillers communaux
- elle décide du budget et approuve les comptes

(Suite page 2)

<i>Sommaire</i>	
<i>Antenne sociale de la Glâne-Sud</i>	2
<i>Journée internationale des bénévoles</i>	3
<i>Mutations 2005 - 2006</i>	4
<i>Sapins de Noël</i>	5
<i>Commentaires relatifs aux budgets 2007</i>	6
<i>Service de nettoyage de Pro Senectute</i>	6
<i>Convocation à l'assemblée communale</i>	7
<i>Budget 2007</i>	8
<i>Allô, Thaiti ?</i>	10
<i>Unihockey</i>	14
<i>Divers</i>	16

- elle décide des impôts et des autres contributions publiques
- elle adopte les règlements de portée générale
- elle décide des modifications des limites communales, à l'exception des modifications prévues par la législation sur la mensuration officielle
- elle décide de la fusion avec une ou plusieurs communes
- elle surveille l'administration de la commune

Les objets figurant à l'ordre du jour sont présentés à l'assemblée par le conseil communal.

Les citoyens actifs présents à l'assemblée peuvent, sur les objets en délibération, faire d'autres propositions. Il en va de même, dans les limites de leurs attributions, pour les commissions.

Après la liquidation de l'ordre du jour, chaque citoyen actif peut faire des propositions

sur d'autres objets relevant de l'assemblée. Celle-là décide, séance tenante ou lors de la prochaine séance, s'il y a lieu de donner suite à ces propositions ; dans ce cas, elles sont transmises au conseil communal qui se détermine à leur sujet et les soumet à l'assemblée, pour décision, dans le délai d'une année ; cette décision peut n'être toutefois qu'une décision de principe lorsque la proposition demande une longue étude.

Chaque citoyen actif peut également poser au conseil communal des questions sur un objet de son administration. Le conseil communal répond immédiatement ou lors de la prochaine assemblée.

Vous comprendrez dès lors toute l'importance que revêt l'assemblée communale au sein de notre communauté et espère vous voir encore plus nombreux à notre prochaine assemblée fixée au lundi 11 décembre 2006.

Roland Cettou

Antenne sociale de la Glâne-Sud (ASGS)

L'ASGS a été constituée en 1992, sous forme d'une association des communes de la Glâne-Sud. Afin d'en alléger les structures, cette association a été dissoute pour être remplacée par une entente intercommunale, signée entre les communes suivantes : Auboranges, Chapelle, Ecublens,

Montet, Rue, Ursy et Vuarmarens.

Les organes agissant pour le compte et au nom des communes signataires sont : **l'assemblée des délégués** représentée par les conseils communaux, à raison d'un délégué par commune (pour Chapelle : Mme Yvette Vaucher) **le service social** constitué d'une

assistante sociale et d'une secrétaire-comptable.

Il contribue à la prévention sociale et collabore avec les institutions privées et publiques. Il fournit l'aide personnelle et matérielle aux personnes désignées, après les avoir soumis à **la commission sociale** composée de 5 membres. Cette commission possède le pouvoir de décision. Elle dirige et administre l'entente intercommunale, organise et s'assure de la bonne marche du service social.

Madame Frédérique Humair-Flühmann, assistante sociale, rte Compostelle 18, a accepté de s'associer à cette commission.

Nous la remercions et lui exprimons toute notre reconnaissance.

L'antenne sociale organise, avec la collaboration du Foyer de Notre-Dame de Sivrriez le service des repas à domicile. A cet effet, nous tenons également à exprimer notre reconnaissance et adresser nos remerciements à **Madame Juliette Rossi**, qui, dès ce printemps, distribue des repas un jour par semaine.

Il est rappelé que toutes les personnes domiciliées dans la Glâne-Sud peuvent bénéficier de cette prestation.

Yvette Vaucher

Journée internationale des bénévoles

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré **le 5 décembre 2006**, Journée internationale des bénévoles. Ce jour met à l'honneur dans le monde entier tous ceux qui contribuent au développement de leur communauté par leur engagement désintéressé.

Nous rappelons que sans l'engagement bénévole notre système politique se disloquerait, l'Etat social réduirait ses prestations, la vie culturelle et ses multiples facettes disparaîtrait, l'existence des sociétés culturelles ou de sport populaire dans les communes serait menacée, etc.

A cette occasion, le conseil communal souhaite :

- rendre un hommage public au travail bénévole
- adresser ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui s'engagent bénévolement dans notre commune ou ailleurs.

Nota : nous renouons à remercier nominativement les personnes bénévoles de notre commune, ces dernières ne nous étant pas toutes connues.

Pour le conseil communal

Yvette Vaucher

Mutations 2005 - 2006

Entre le 1er novembre 2005 et le 1er novembre 2006

Arrivées

Crausaz	Marion
Crausaz née Kriech	Sabina
Crausaz	Simon
Curty	Benoît
Gillet	Aurélie
Gillet	Gaëlle
Gillet	Pascal
Konrad	Alexandre
Laffely	Chrystelle
Pasin	Loris
Pasin	Magali
Pasquier	Jean-Pierre
Stricker	Marion
Traczinski Pasquier née Traczinski	Ingrid

Départs

Boo	Azizah
Boo	John
Boo - Käufeler	Christina
Chevallaz	Béatrice
Fivaz	Danaëlle
Fivaz	Nathan
Fivaz	Raphaël
Fivaz née Favez	Régine
Gilliéron	Christian
Marmet	Véronique
Moulin	Mathieu
Moulin	Patrick
Moulin - Stevanato	Patrizia
Vernez	Jean-Louis
Vernez - Bonzon	Mary Claude
Vernez	Maxime

Naissances

Gumy	Charly	9 11 2005
Oguey	Justin	28 5 2006
Bessire	Solène	6 10 2006

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès

Auguet	Pierre	20 12 2005
Pässler-Brumetz	Ursula	9 3 2006

Le conseil communal présente ses sincères condoléances aux familles touchées par le deuil.

Majorité civique en 2006

Gazier	Sophie	24 6 1988
Gremaud	Emmanuel	7 12 1988

228 habitants - 150 électeurs au 1^{er} novembre 2006

Chapelle, le 31 octobre 2006

Sapins de Noël

A partir de mi-décembre, des sapins seront à disposition chez notre forestier, Monsieur Fernand Crausaz.

Nous vous laissons le soin de le contacter directement, tél. 021/907.74.68.

Merci à Fernand pour sa fidèle collaboration.

Afin que les fêtes soient belles, sans l'intervention des sapeurs-pompiers, 10 conseils simples.

Le bilan annuel des Fêtes est lourd: plus de 1'000 incendies d'appartement avec des

blessés et même des morts surviennent entre Noël et la Fête des Rois. Les dommages causés par les couronnes de l'Avent et les



sapins de Noël s'élèvent à plus de 25 millions de francs. Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi recommande de prendre les précautions suivantes:

1. Ne laissez jamais les enfants jouer seuls à proximité de bougies allumées. Une surveillance permanente est indispensable pour éviter les accidents.

2. Avant le 24 décembre, laissez le sapin dehors, dans un récipient rempli d'eau, afin qu'il reste frais aussi longtemps que possible.
3. A l'intérieur, placer le sapin dans un support stable et sûr contenant de l'eau.
4. Utilisez des bougeoirs incombustibles pour les couronnes de l'Avent et les sapins de Noël.
5. Ne placez jamais de bougies sous une branche ou du matériel de décoration.
6. Changez assez tôt les bougies de la couronne de l'Avent.
7. La distance de sécurité entre le sapin

et les rideaux, les fauteuils ou l'appareil de télévision doit être de 30 cm au minimum.

8. Placez un seau d'eau et une balayette à proximité du sapin. En cas

d'odeur de brûlé ou de formation de fumée aspergez l'endroit critique avec la balayette trempée d'eau.

9. Le 31 décembre est la date limite pour le sapin de Noël, à partir de laquelle il ne faut plus allumer de bougies.
10. En cas d'incendie, agissez selon le principe: "alarmer, sauver, éteindre".

Le numéro de téléphone des sapeurs-pompiers est le **118**.

Commentaires relatifs aux budgets 2007

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2007 présente un résultat légèrement positif. Les principaux écarts constatés par rapport au budget 2006 sont ceux liés à la cantonalisation des hôpitaux. D'autre part, nous constatons une importante augmentation des coûts liés au cycle d'orientation.

Investissements

Le montant total des investissements proposés en 2007 s'élève à frs 106'440.- et se compose des objets suivants :

Frais financiers liés à l'agrandissement du CO de la Glâne	CHF	9 400
Surfaçage de la route des Indivis	CHF	57 000
Eclairage public, route du Verger	CHF	5 400
Etablissement du PGEE (plan général d'évacuation des eaux)	CHF	8 740
Relevé et digitalisation des hydrants et vannes privées	CHF	7 100
Assainissement chemin des Esserts et Rte Berner	CHF	8 800
Chapelle dans 20 ans. Réflexions et planification	CHF	10'000

Roland Cettou

Nouveau service de nettoyage de Pro Senectute

Un nouveau service a officiellement été lancé par Pro Senectute, le 1er octobre 2006.

Ces prestations sont complémentaires aux services fournis par les institutions d'aide et de soins à domicile. Elles sont destinées aux personnes âgées (60+) vivant dans des ménages privés et n'arrivant plus à effectuer elles-mêmes les travaux de nettoyage en raison de difficultés de mobilité ou de santé. Ce service peut aussi être demandé pour soulager l'entourage.

Le coût est de Fr. 28.- l'heure. Cependant,

les rentiers AVS, en situation défavorisée, peuvent recevoir une aide financière. N'hésitez pas à contacter PRO SENECTUTE, qui examinera la situation de manière gratuite et confidentielle. Selon le budget, une demande de prestations complémentaires peut être déposée ou une aide financière attribuée. Renseignements et inscription auprès de :

Pro Senectute,
Claudia Dietrich, 026 347 12 40
claudia.dietrich@fr.pro-senectute.ch

Les citoyennes et citoyens de Chapelle/Glâne sont convoqués en

a s s e m b l é e c o m m u n a l e

**le lundi 11 décembre 2006 à 20 h 15
à la salle communale**

Tractanda :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2006
2. Information sur la mise en place du Réseau hospitalier fribourgeois (RHF)
 - a. Présentation de la réforme hospitalière
 - b. Nouveau coefficient de l'impôt fixé par le Conseil d'Etat sur le revenu et la fortune des personnes physiques
 - c. Nouveau coefficient de l'impôt fixé par le Conseil d'Etat sur le bénéfice et le capital des personnes morales
3. Budget de fonctionnement 2007
4. Rapport de la commission financière
5. Budget des investissements 2007
6. Rapport de la commission financière
7. Mode de convocation aux assemblées communales
8. Délégation de compétence au conseil communal selon l'art. 10 al. 2 de la loi sur les communes jusqu'à un montant de Fr. 5'000.00
9. Divers

Le Conseil communal

BUDGET 2007

Fonctionnement

0 ADMINISTRATION

1 ORDRE PUBLIC

2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS

4 SANTE

5 AFFAIRES SOCIALES

6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

8 ECONOMIE

9 FINANCES ET IMPOTS

TOTAL FONCTIONNEMENT

Résultat

Bénéfice

Investissement

2i ENSEIGNEMENT ET FORMATION

6i TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

7i PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9i FINANCE ET IMPOTS

TOTAL INVESTISSEMENTS

Sous réserve de modifications entre la date de parution du présent Petit Chapel



Budget 2007		Budget 2006	
Charges	Produits	Charges	Produits
65'110	2'200	56'710	2'200
14'150	6'500	12'550	6'400
223'150	10'200	193'650	8'800
14'800		14'250	
62'210	1'200	125'900	800
112'450		102'950	
31'200		27'400	
72'130	56'650	80'030	75'000
16'060	4'000	16'820	4'500
45'340	579'690	43'540	546'590
657'000	660'440	673'800	644'290
Déficit 3'440		Déficit	-29'510
9'400		9'400	
62'400		60'000	
25'840		8'740	
8'800			
106'440	0	78'140	

avis et l'assemblée communale et son acceptation par la commission financière

Allô, Tahiti ?

La Jeunesse de Châpelle-Gillarens remercie toutes les personnes qui sont venues assister à notre troisième théâtre « Allô, Tahiti ? » et nous avoir ainsi soutenus. Le succès fut à nouveau au rendez-vous, puisque nous avons fait salle comble 6 soirs sur 7 ! L'ambiance a été excellente tous les soirs autant lors des représentations que dans le bar aux couleurs de Tahiti.



Si nous faisons un petit cumul de tous les spectateurs qui sont venus à nos 3 théâtres depuis 2002, nous dépassons allègrement les 2'500 personnes ! Merci à toutes et à tous pour votre fidélité et à dans 2 ans pour une nouvelle aventure.

D'ici là, nous vous invitons à notre « Fête auX VillageS » qui aura lieu le samedi 12 mai 2007. Plus d'infos prochainement...

Photos du théâtre sur www.jeunessechâpelle.com









A tous les Comikazes

Le Conseil communal peut se faire le porte-parole de la population de Chapelle et environs pour vous féliciter chaleureusement pour votre magnifique prestation théâtrale !

Durant les 7 représentations que vous avez données, le nombreux public a pu apprécier la qualité du spectacle et profiter de ces bons moments de détente.

Un grand merci donc à toutes et tous pour votre engagement avant, pendant et après les représentations.



UNI-HOCKEY CLUB Tigers UHC Chapelle

Une nouvelle saison 06-07 pleine d'avidité !!!

Pour sa seconde saison en ligue, le Unihockey Club de Chapelle nourrit de grandes ambitions. En effet, notre équipe va tenter de décrocher un aller simple pour la 3^{ème} Ligue, synonyme de promotion! La saison est certes encore longue, mais après 4 matchs joués, tout semble bien parti pour concrétiser notre objectif et laisser ainsi la place à la nouvelle équipe « Hommes » actuellement en construction. Cette dernière s'entraîne d'ores et déjà tous les mercredis, de 20h30 à 22h, à la salle de gym de St. Martin. Notez que nous sommes encore à la recherche de quelques joueurs âgés de 15 à 30 ans pour compléter notre effectif. Si vous êtes intéressé contactez sans attendre Olivier Dorthe au 079 388 25 41 ou venez directement assister à un entraînement !!!

Votre présence et vos encouragements nous donneront sans doute un petit coup de pouce qui fera peut-être la différence... Jetez un œil à notre programme ci-contre, venez assister à nos matchs et suivez les déplacements de votre équipe locale par l'intermédiaire de notre site internet : www.uhcchapelle.ch

Et encore un immense merci pour votre soutien la saison passée !



Pour le Unihockey Club de Chapelle, Olivier Dorthe

TIGERS UHC CHAPELLE

Saison 2006-2007 – 4^e ligue PT



RONDE 1 01.10.2006	Halle de gym, Tour-de-Trême
10 h 50 UHC St-Maurice Pécap. II 1 – 9	Tigers UHC Chapelle
14 h 30 Tigers UHC Chapelle 13 – 2	UHC Siere-Challenge II
RONDE 2 22.10.2006	Centre sportif, Château d'Oex
13 h 35 La Tour-de-Trême 4 – 7	Tigers UHC Chapelle
16 h 20 Tigers UHC Chapelle 5 – 8	UHC Hérens Euseigne
RONDE 3 19.11.2006	Salle omnisport, Sierre
14 h 30 UHC W. S. Oron-la-Ville II	Tigers UHC Chapelle
16 h 20 Tigers UHC Chapelle	UHC Château d'Œ
RONDE 4 17.12.2006	Coll. l'Abbaye, St-Maurice
14 h 30 UHC Sâles II	Tigers UHC Chapelle
16 h 20 Tigers UHC Chapelle	UHC Bex
RONDE 5 21.01.2007	Centre sportif, Oron
10 h 50 UHC Siere-Challenge II	Tigers UHC Chapelle
14 h 30 Tigers UHC Chapelle	UHC St-Maurice Pécap. II
RONDE 6 11.02.2007	Centre sportif, Oron-la-Ville
9 h 00 UHC Hérens Euseigne	Tigers UHC Chapelle
11 h 45 Tigers UHC Chapelle	La Tour-de-Trême
RONDE 7 11.03.2007	CO Hérens, Euseigne
9 h 00 UHC Château d'Œ	Tigers UHC Chapelle
10 h 50 Tigers UHC Chapelle	UHC W. S. Oron-la-Ville II
RONDE 8 15.04.2007	Centre sportif, Sâles (Gruyère)
9 h 00 UHC Bex	Tigers UHC Chapelle
10 h 50 Tigers UHC Chapelle	UHC Sâles II

Les résultats des deux premières journées de championnat sont inscrits à côté du nom de chacune des équipes. L'équipe victorieuse est inscrite en orange.

Fin d'études

Vous venez d'obtenir votre CFC ou votre diplôme de fin d'études! Félicitations!

N'hésitez pas à le communiquer au secré-

tariat communal. La possibilité d'une prime sera examinée par le conseil communal.

Fenêtres de l'Avent

Eh oui, Noël approche et notre calendrier de l'Avent sur fenêtres s'est concrétisé, grâce à la collaboration de Mme Danielle Gazier. En effet, à partir du 1^{er} décembre, vous aurez la possibilité de vous promener à travers notre commune, selon le parcours indiqué dans le plan des Fenêtres de l'Avant distribué dans vos boîtes aux lettres et affiché au pilier public. Chaque soir, entre 18.30 h. et 20.00 h. vous serez les bienvenus pour admirer la décoration du jour et vous réchauffer avec thé ou vin chaud.

Pour clore le calendrier, nous nous retrouverons à la place villageoise, le **vendredi 22 décembre**, pour accueillir le père Noël, suivi d'un cortège jusqu'à l'abri PC, où il vous sera servi une soupe (voir le plan des Fenêtres de l'avant).

Merci à vous, chers habitants, de poursuivre cette tradition, en décorant notre village et en partageant ces moments de fraternité.

Yvette Vaucher

Vœux de fin d'année

La fin de l'année 2006 est, pour le Conseil communal de Chapelle, l'occasion de vous présenter ses vœux de santé, de bonheur et d'accomplissement pour l'année à venir. Il

vous adresse également ses souhaits pour d'heureuses Fêtes de fin d'année.

Le Conseil vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

